|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Doc1 | Doc2 | Doc3 | Doc4 |
| Besoin de commémorer, aspect critique, abus. | Démultiplication des commémorations, trop, effet de mode. | Obsession pour la célébration de la mémoire   * Oublie présent * Récupération politique * Détournement des pdv | (Au contraire, l’Europe a renoncé à commémorer le centenaire de la Grande Guerre) | 20 après la mort de Napoléon, on organise le transfert de ses cendres dans une grande cérémonie.   * Transfert en grande pompe * Caractère factice * Manipulation de l’image |
| Le caractère pédagogique | * Transmission |  | * Aspect important * Tradition * Eviter de refaire les memes erreurs * Rassembler les generation | * Napoleon deviens symbolique * Témoin, « reporter » * Transmission lecteur d’un evenement auquel il n’a pas assisté * Ancrer le passé ds le présent |

(Hygdrasil)

Rédiger l’intro et une grande partie au choix du développement de la synthèse

* A finir pr le 21/09

**Pbmatique** : Est-ce que l’abus de commémoration dénature l’effort de transmission ?

Intro :

Si le besoin de commémorer est inhérent à la nature humaine de par sa capacité à se souvenir, la question se pose quand a sa portée sociétale et sociale une fois utilisée comme tel.

Dans le corpus que nous étudierons, les dérives de la commémoration sont abordés par 2 documents issu du même ouvrage pour dénoncer un abus dans le nombre de la commémoration tandis que le document 3 nous démontre les manquements de commémorations pour les évènements réellement important tel le centenaire de la Grande Guerre.

L’aspect qualitatif est abordé dans le dernier document sur la manipulation de l’image pour une cérémonie du transfert des cendres de Napoleon, 20 ans après sa mort.

Dans un premier temps nous verrons en quoi il y’a un abus de commémoration, les raisons de cet abus et ses conséquences.

Ensuite, pourquoi l’effort de transmission est aussi important que la commémoration et enfin en quoi ces deux éléments se confrontent et se dénatures.

D**éveloppement :**

La commémoration n’est pas une spécificité française, de nombreux pays réalisent ces exercices de mémoire mais la multiplication de ces commémorations serait un trait original de la société française selon Patrick Garcia. Ainsi, pendant la Révolution, des traditions commémoratives s’installes et s’inspires des célébrations religieuses dans leurs caractères de lien social. Si nous prenions exemple sur un pays ayant un nombre au moins égal de festivités, le Japon, avec une moyenne de 5 à 10 par mois, la question de l’abus ne réside plus uniquement sur le nombre de commémoration.

Quel abus serait donc incriminé ?

Si le document 3 nous démontre que l’absence de commémoration peut être préjudiciable à la valeur historique de tel ou tel évènement, ici le centenaire de la Grande Guerre en 2014, l’abus en question réside tant sur le nombre que sur le fond. En effet, le travail de mémoire contre l’oubli se fait au détriment de certains points historiques selon Todorov afin de se conforter dans le rôle que l’on s’y attribue et non plus aux seuls faits historiques.